



Les opérations et services bancaires aux particuliers

Conditions et tarifs
des opérations
et services bancaires
applicables à la clientèle
des particuliers
au 1^{er} janvier 2009

Les prix indiqués incluent,
pour les prestations qui y sont soumises,
la TVA au taux en vigueur
(19,60% au 01/01/09).



CAISSE D'ÉPARGNE
COTE D'AZUR

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

La Caisse d'Épargne a, depuis toujours, fondé ses relations avec vous et tous ses clients sur la confiance et la transparence.

La Charte relative aux conventions de compte de dépôt, signée par notre Groupe dans le cadre de la loi Murcef, s'inscrit naturellement dans nos valeurs et notre engagement vis-à-vis de vous.

Cette charte prévoit :

- La signature d'une Convention de compte de dépôt avec l'ensemble de nos clients.

Si elle ne vous a pas encore été remise, elle est disponible gratuitement sur simple demande auprès de votre conseiller.

- La mise en place d'un médiateur pour les litiges liés au compte de dépôt.

Cette médiation concerne l'ensemble des produits et services bancaires.

Tous les moyens pour saisir ce médiateur sont décrits sur le site internet www.caisse-epargne.fr

- La transparence tarifaire.

Les tarifs applicables aux produits et services proposés par la Caisse d'Épargne sont indiqués sur une brochure disponible sur simple demande auprès de votre agence ou consultable sur notre site Internet www.caisse-epargne.fr.

Vous êtes également informé des tarifs de la Convention par un extrait inséré dans votre relevé de compte 3 mois avant leur date d'application.

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur reste à votre disposition dans votre agence(*), ou par téléphone avec Direct Ecureuil au 08 92 68 83 06(**)

(*) retrouvez le numéro de votre agence sur votre relevé de compte.

(**) 0,34 euros/mn. Prix pour une minute de communication, selon tarif en vigueur au 01/12/08 (depuis un poste fixe).



1 Les offres Satellis

LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS ET LEURS COMPOSANTES (offre groupée de prestations)	6
SATELLIS INTÉGRAL	6
SATELLIS ESSENTIEL PLUS	6
SATELLIS ESSENTIEL	7
LES JEUNES DE 12 À 25 ANS	7
Les forfaits rémunérés	7 et 8
Carte bancaire rechargeable	8
Cartes de retrait	8
AlertEcuireuil	8
LES MAJEURS PROTÉGÉS	8



2 Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

LE COMPTE DE DÉPÔT	9
La vie du compte	9
Les autres services	9
Les assurances	10
Les virements et les prélèvements	10
Les opérations sur le compte	10
Les dates de valeur et délais d'encaissement	10
LES AUTRES OFFRES	11
LES CARTES (hors Forfaits)	11
Cotisations cartes	11
Les opérations par carte	12
Les opérations sur carte	12
LES DÉCOUVERTS	13
LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	13
LES OPPOSITIONS	14



3 Les opérations de change

LE CHANGE MANUEL	15
LES VIREMENTS INTERNATIONAUX	15
Virement émis vers l'étranger	15
Virement reçu de l'étranger	15
LES CHÈQUES	15
Encaissement d'un chèque étranger	15
Chèque établi à partir du chéquier client présenté à l'encaissement par une banque étrangère	16
Les délais d'encaissement	16

4 Les Placements

LES PRODUITS D'ÉPARGNE	17
LES OPERATIONS SUR LES PRODUITS D'ÉPARGNE	17
La vie de vos comptes	17
L'alimentation de vos comptes	17
Les opérations sur vos comptes	17
LES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES	18
Les opérations sur vos comptes-titres	18
Droits de garde	18
Autres prestations	18 et 19
LA GESTION PRIVÉE ASSURANCE-VIE / BONS DE CAPITALISATION	19

5 Les assurances et la prévoyance

LES ASSURANCES	19
L'ASSURANCE SANTÉ	19
LA PRÉVOYANCE DÉCÈS	19
LA PRÉVOYANCE DÉPENDANCE	19

6 Les services

LES SERVICES À LA PERSONNE	20
LE SERVICE COFFRE-FORT	20
LES OPÉRATIONS JURIDIQUES	20
LA RECHERCHE DE DOCUMENTS	20



7 Les prêts

LES PRÊTS À LA CONSOMMATION	21
LES PRÊTS IMMOBILIERS	21
LES OPERATIONS SUR PRÊTS	21
Avenants	21
Mainlevées	22
Attestations	22
Cautions	22
Divers	22



8 La Banque à distance

DIRECT ECUREUIL	23
CONSEILS UTILES	23



9 La Caisse d'Épargne Côte d'Azur à votre service

24-25

10 Lexique des termes utilisés

26-27



Les offres Satellis

LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS ET LEURS COMPOSANTES

■ SATELLIS INTÉGRAL⁽¹⁾ (offre groupée de prestations)

Assurance Moyens de Paiement (<i>chéquier / carte</i>)	●
Service Opposition	●
Satellis Assurance	●
Eparfix/Eparplus (<i>services d'épargne automatique</i>)	●
Frais annuels de gestion de découvert	●
Direct Ecureuil (<i>service de banque à distance</i>)	●
Participation frais de tenue de compte	●
Rémunération du compte au taux de 0,50 % dès le 1 ^{er} euro jusqu'à un solde créditeur de 2 500 € et 1 % au delà ⁽²⁾	●
Monéo	●
Option Net Bourse	●

Cotisation Satellis Intégral.....

- avec une Carte Visa Infinite à débit immédiat ou différé
soit 324,00 €/an
soit 27,00 €/mois
- avec une Carte Visa Premier à débit immédiat ou différé
soit 168,00 €/an
soit 14,00 €/mois

■ SATELLIS ESSENTIEL PLUS⁽¹⁾ (offre groupée de prestations)

Assurance Moyens de Paiement (<i>chéquier/carte</i>)	●
Service Opposition	●
Satellis Assurance	●
Eparfix/Eparplus (<i>services d'épargne automatique</i>)	●
Frais annuels de gestion de découvert	●
Direct Ecureuil (<i>service de banque à distance</i>)	●
Participation frais de tenue de compte	●
Rémunération du compte au taux de 0,50 % dès le 1 ^{er} euro jusqu'à un solde créditeur de 2 500 € ⁽²⁾	●
Monéo	●

Cotisation Satellis Essentiel Plus.....

- avec une Carte Bleue Visa à débit immédiat
soit 98,28 €/an
soit 8,19 €/mois
- avec une Carte Bleue Visa à débit différé
soit 105,24 €/an
soit 8,77 €/mois
- avec une Carte Visa Electron Sensea/Teranga⁽³⁾
soit 96,72 €/an
soit 8,06 €/mois

⁽¹⁾ Intègre la fonction porte-monnaie électronique Monéo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût.

⁽²⁾ Taux nominal annuel brut (les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales).

⁽³⁾ Dès mise en œuvre.

Les offres Satellis

■ SATELLIS ESSENTIEL ⁽¹⁾⁽²⁾ (offre groupée de prestations)

Services identiques au Forfait Satellis Essentiel Plus à l'exception de Satellis Assurance

Cotisation Satellis Essentiel

- | | |
|--|------------------|
| • avec une Carte Bleue Visa à débit immédiat | 89,04 €/an |
| | soit 7,42 €/mois |
| • avec une Carte Bleue Visa à débit différé | 93,48 €/an |
| | soit 7,79 €/mois |
| • avec une Carte Visa Electron Sensea | 83,04 €/an |
| | soit 6,92 €/mois |

La 2^{ème} carte de même niveau sur le même compte est à demi-tarif dans le cadre d'un Forfait Satellis.

LES JEUNES DE 12 À 25 ANS

■ LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS (offres groupées de prestations)

De 16 ans jusqu'au 18^{ème} anniversaire

Satellis Jeunes 16-17 ans

Carte Visa Electron Sensea	●
Assurance perte et vol sur carte	●
Service Opposition	●
Eparfix (service d'épargne automatique)	●
Direct Ecureuil (service de banque à distance)	●
Participation frais de tenue de compte	●
Rémunération du compte au taux de 0,50% dès le 1 ^{er} euro jusqu'à un solde créditeur de 2500 € ⁽³⁾	●
Monéo	●
Cotisation Satellis Jeunes 16-17 ans	1,05 €/mois

⁽¹⁾ Intègre la fonction porte-monnaie électronique Monéo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût.

⁽²⁾ Arrêt de la commercialisation depuis avril 2006.

⁽³⁾ Taux nominal annuel brut (les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales).

Les offres Satellis

1

De 18 ans jusqu'au 25^{ème} anniversaire

Satellis Intégral

- cotisation 1/2 tarif

Satellis Essentiel Plus

- cotisation 1/2 tarif

Satellis Essentiel⁽¹⁾

- cotisation 1/2 tarif

CARTE BANCAIRE RECHARGEABLE

(de 12 ans jusqu'au 18^{ème} anniversaire)

Cotisation carte bancaire rechargeable	12,00 €/an
Rechargement occasionnel	gratuit
Rechargement programmé	3,00 €/an
Réédition du code confidentiel	1,50 €

CARTES DE RETRAIT

(de 12 ans jusqu'au 25^{ème} anniversaire)

Cotisation Carte Tribu ⁽¹⁾	13,00 €/an
Cotisation Carte Tribu Cirrus-Compte-dépôt (de 12 ans jusqu'au 18 ^{ème} anniversaire)	13,00 €/an
Cotisation Carte Tribu Cirrus-Livret Jeune (de 12 ans jusqu'au 25 ^{ème} anniversaire)	13,00 €/an

ALERTECUREUIL (service d'alerte par SMS)

Frais d'abonnement au service	1/2 tarif
-------------------------------	-----------

LES MAJEURS PROTÉGÉS

Cotisation carte majeur protégé	17,00 €/an
Cotisation carte majeur protégé EQUILIBRA	20,50 €/an

⁽¹⁾ Arrêt de la commercialisation.



Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

2

LE COMPTE DE DÉPÔT

LA VIE DU COMPTE

Ouverture du compte	gratuit
Rémunération du compte au taux de 0,50% dès le 1 ^{er} euro jusqu'à un solde créditeur de 2500 € ⁽¹⁾	0,50 €/mois
Participation frais de tenue de compte (<i>hors Forfait Satellis</i>) ⁽²⁾	1,10 €/mois
Frais de tenue de compte inactif (<i>depuis plus de 12 mois</i>)	26,50 €/an
Clôture du compte	gratuit
Relevés de compte :	
• périodicité mensuelle	gratuit
• périodicité quinzaine (<i>prix / trimestre</i>)	4,75 €
• périodicité décadaire (<i>prix / trimestre</i>)	7,25 €
• périodicité hebdomadaire (<i>prix / trimestre</i>)	11,40 €
• périodicité quotidienne (<i>prix / trimestre</i>)	47,50 €
Récapitulatif annuel des frais	gratuit
Frais d'envoi de chéquier en agence	5,90 €
Frais d'envoi de chéquier à domicile	
• envoi simple	
- hors offre Satellis (<i>par envoi</i>)	1,95 €
- dans le cadre d'une offre Satellis	gratuit
• envoi en recommandé	5,90 €
Frais de non retrait de chéquier au-delà d'un délai de 2 mois	gratuit
Frais d'envoi de carte en agence	5,90 €
Frais d'envoi de carte à domicile	
• envoi simple	
- hors offre Satellis (<i>par envoi</i>)	1,95 €
- dans le cadre d'une offre Satellis	gratuit
• envoi en recommandé	5,90 €
Délivrance d'un carnet de chèques non barrés	Frais réels
Frais de traitement de courrier NPAI (<i>n'habite pas à l'adresse indiquée</i>)	5,20 €

LES AUTRES SERVICES

Edition de RICE (<i>Relevé d'Identité Caisse d'Epargne</i>)	gratuit
Domilis (<i>Service de transfert de virements/prélèvements</i>)	gratuit
Epargne automatique	
• Eparfix	gratuit
• Eparplus	gratuit
Dénonciation de compte-joint	16,60 €
Choix du visuel carte ⁽³⁾	9,00 €

⁽¹⁾ Hors offre Satellis. Taux nominal annuel brut (les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux cotisations sociales).

⁽²⁾ Jeunes de 16 à 25 ans : 1/2 tarif.

⁽³⁾ Dès mise en œuvre.



Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

2

LES ASSURANCES

Assurance Moyens de Paiement (<i>chéquier/carte</i>) ⁽¹⁾⁽²⁾	18,00 €/an
Assurance Moyens de Paiement jeunes de 16 à 25 ans ⁽¹⁾⁽²⁾	13,00 €/an
Assurance Moyens de Paiement sur Carte Sensea ⁽¹⁾⁽²⁾	13,00 €/an
Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾	21,60 €/an
Satellis Assurance hors offres Satellis Integral ou Essentiel Plus ⁽¹⁾⁽²⁾	15,00 €/an

LES VIREMENTS ET LES PRÉLÈVEMENTS

Emission d'un virement

Occasionnel ou permanent vers un compte Caisse d'Epargne **gratuit**

Occasionnel vers un autre établissement bancaire

(frais par virement occasionnel automatisable émis dans l'Union Européenne)

- à la mise en place **3,10 €**

Permanent vers un autre établissement bancaire

- à la mise en place **15,70 €**
- au renouvellement (*annuel*) **15,70 €**
- à la modification **15,70 €**

Prélèvements extérieurs

- frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement **gratuit**

LES OPÉRATIONS SUR LE COMPTE

Versement d'espèces **gratuit**

Paiement d'un chèque métropole à l'encaissement **gratuit**

Paiement d'un chèque DOM-TOM à l'encaissement **8,53 €**

Retrait d'espèces à votre agence sans émission de chèque **gratuit**

Retrait-dépannage avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne **4,50 €**

(opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice)

Frais d'émission d'un chèque de banque **15,20 €**

Frais d'émission d'un chèque muté - par formule **16,62 €**

Frais d'émission d'un chèque visé ou certifié - par formule **16,62 €**

LES DATES DE VALEUR ET DELAIS D'ENCAISSEMENT

Chèque payable en France

Date de valeur **J+2 jours ouvrés**

Délais d'encaissement :

- sur remise de chèque sur compte de dépôt **10 jours ouvrés**
- sur remise de chèque sur livret **10 jours ouvrés**

⁽¹⁾ Hors offres Satellis.

⁽²⁾ Contrats de GCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances, distribués par votre Caisse d'Epargne, intermédiaire d'Assurance immatriculé à l'Orias.

Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

LES AUTRES OFFRES

Service Bancaire de Base (offre groupée de prestations - conditions d'accès définies dans le cadre des articles D 312-5 et D 312-6 du Code Monétaire et Financier)

- cotisation gratuit

Basic Service (offre groupée de prestations / moyens de paiement alternatifs)

- cotisation 3,00 €/mois

LES CARTES (hors Forfaits)

COTISATIONS CARTES

Cartes de paiement

Carte Visa Infinite ⁽¹⁾	
• à débit immédiat ou différé	270,00 €/an
Carte Visa Premier ⁽¹⁾	
• à débit immédiat ou différé	126,50 €/an
Carte Bleue Visa ⁽¹⁾	
• à débit immédiat	37,00 €/an
• à débit différé	45,50 €/an
Carte Visa Electron Sensea ⁽¹⁾	33,00 €/an
Carte Teranga ⁽²⁾	33,00 €/an

Cartes de retrait

Carte de retrait nationale	20,50 €/an
Carte Nomade	13,68 €/an

Carte de Crédit

Carte Teoz ⁽³⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)	Nous consulter
---	----------------

Carte Monéo (porte-monnaie électronique)

Monéo Vert	20,40 €/2 ans
Etui lecteur Monéo	7,40 €
Porte-clés Monéo	4,20 €
e-Carte Bleue ⁽²⁾	12,30 €/an



⁽¹⁾ Intègre la fonction porte-monnaie électronique Monéo. Utilisation optionnelle selon choix du client sans surcoût.

⁽²⁾ Dès mise en œuvre.

⁽³⁾ Teoz est un produit de Natixis Financement, filiale du Groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 euros. Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 R.C.S. Paris. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.



Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

2

LES OPÉRATIONS PAR CARTE

Retraits d'espèces par carte

Retrait en Euros dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans l'Union Européenne (UE) :

Frais par retrait d'espèces à un distributeur de billets d'une Caisse d'Épargne **gratuit**

Frais par retrait d'espèces à un distributeur de billets d'une autre Banque

• Carte détenue dans le cadre d'un Forfait Satellis Intégral :

- jusqu'à 6 retraits dans le mois **gratuit**

- à partir du 7^{ème} retrait dans le mois 0,90 €/retrait

• Carte détenue dans le cadre d'un Forfait Essentiel Plus ou Essentiel :

- jusqu'à 4 retraits dans le mois **gratuit**

- à partir du 5^{ème} retrait dans le mois 0,90 €/retrait

• Carte détenue hors Forfait Satellis :

- jusqu'à 2 retraits dans le mois **gratuit**

- à partir du 3^{ème} retrait dans le mois 0,90 €/retrait

Frais par retrait d'espèces aux guichets d'une autre Banque 6,25 €

Retrait en devises :

Frais par retrait d'espèces aux distributeurs de billets

- commission proportionnelle 2,80 %

- commission fixe 3,20 €

Frais par retrait d'espèces aux guichets

- commission proportionnelle 2,80 %

- commission fixe 6,25 €

Paielements par carte (la carte est émise par votre Caisse d'Épargne)

Paielement en Euros dans un pays de l'Union Européenne (UE) **gratuit**

Paielement en devises

• commission proportionnelle 2,80 %

• maximum de perception par transaction 6,25 €

Transfert par carte vers le Maroc (la carte est émise par votre Caisse d'Épargne)

• réalisé via le service Teranga à partir d'une carte Teranga⁽¹⁾ 5,00 €

• réalisé via le service Teranga à partir d'une autre carte⁽²⁾ 11,00 €

Libre Service Ecureuil (Service de consultation, de retrait,

de virement sur comptes épargne sur les distributeurs Caisse d'Épargne) **gratuit**

LES OPÉRATIONS SUR CARTE

Frais d'intervention sur capture de carte 43,00 €

Réédition/réactivation de code confidentiel 8,40 €

Refabrication de carte avant échéance suite perte, vol ou opposition 8,90 €

Frais d'envoi de carte à domicile en recommandé 5,90 €

Mise en place d'un plafond exceptionnel retrait distributeur ou paielement 5,00 €

⁽¹⁾ Des frais sont à votre charge en tant que donneur d'ordre. ⁽²⁾ Carte Visa Electron, Sensea, carte Bleue Visa, carte Visa Premier ou carte Visa Infinite. ⁽¹⁾ et ⁽²⁾ Dès mise en service de la carte Teranga.

Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

LES DÉCOUVERTS

Les informations figurant dans cette rubrique ne constituent pas une offre de découvert.

Le découvert autorisé⁽¹⁾

Taux du découvert autorisé :

- Taux de Base Bancaire⁽²⁾ + 7 % (*maximum*)
- Frais annuels de gestion de découvert (*hors offre Satellis*) 12,00 €

Le découvert non autorisé⁽¹⁾

- Taux du découvert non autorisé : Taux de l'usure^(*)
Soit 20,72 % au 01/10/2008

() Le taux de l'usure (voir définition p.27) est susceptible de variation à chaque trimestre civil. L'information est indiquée sur le relevé de compte et communiquée sur simple demande.*

Le découvert ponctuel⁽¹⁾

- Taux de Base Bancaire⁽²⁾ + 7 % (*maximum*)
- Frais de mise en place 12,00 €

Crédit renouvelable Teoz⁽³⁾

Nous consulter

(1) Taux nominal annuel. Le TEG (taux effectif global) du découvert est indiqué sur l'offre préalable ou sur le relevé de compte. (2) Le Taux de Base Bancaire de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur au 01/11/08 est de 7,35%. Toute modification de ce taux vous sera notifiée par un message relevé de compte. (3) Teoz est un produit de Natixis Financement, filiale du Groupe Caisse d'Épargne, SA au capital de 60 793 320 euros. Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 R.C.S. Paris. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07022393, qui en fixe les conditions tarifaires, disponibles auprès du Service Consommateurs de cette dernière.

LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Commission d'intervention pour paiement insuffisamment provisionné ou nécessitant un traitement particulier (*chèque, prélèvement, carte*)

- Par opération (*chèque, prélèvement, carte*) 9,25 €
- Dans la limite d'un plafond journalier de 27,75 €

Rejet de chèque

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- lettre d'information préalable à rejet (*par courrier simple*)*
- les frais de dossiers
- les frais de chèque impayé
- les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
- les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- la déclaration BDF (*Banque de France*)
- les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- les frais de blocage de provision pour régularisation
- les frais de délivrance de certificat de non-paiement

**Frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé*



Le fonctionnement du compte et les services liés aux moyens de paiement

2

Prix du forfait par chèque rejeté d'un montant :

- | | |
|---|----------|
| • inférieur ou égal à 50 € | 30,00 € |
| • supérieur à 50 € | 50,00 € |
| • frais dans la limite d'un plafond journalier de | 100,00 € |

Rejet de prélèvement

Frais par prélèvement impayé (*par opération*)

- | | |
|--|----------------------------------|
| • prélèvement inférieur ou égal à 20 € | dans la limite du montant rejeté |
| • prélèvement supérieur à 20 € | 20,00 € |

Frais d'ouverture d'un dossier de recouvrement précontentieux 23,60 €

Frais de moratoire 34,50 €

Frais d'envoi d'un courrier en recommandé 5,90 €

Frais de relance de dépassement de durée du découvert autorisé 5,40 €

Frais d'ouverture d'un dossier contentieux 47,50 €

Conséquences de l'émission d'un chèque sans provision : le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques pour une durée de 5 ans, sur tous les comptes détenus dans toutes les banques. Il est néanmoins possible à tout moment pendant cette période de régulariser sa situation pour lever l'interdiction.

LES OPPOSITIONS

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur 13,80 €

Frais d'opposition sur chéquier par l'émetteur 23,80 €

Frais d'opposition sur carte par le porteur 13,80 €

Frais d'opposition sur carte par la Banque 44,00 €

Frais d'opposition sur prélèvement 13,80 €

Frais d'opposition sur carte bancaire rechargeable 8,00 €

Les opérations de change

3

LE CHANGE MANUEL

Achat/Vente de billets

Monnaies hors zone Euro selon le cours affiché

Délivrance de chèques de voyage

Achat/Vente - commission de service

Zone Euro 1,50 %

Hors zone Euro et reste du monde selon le cours affiché + 1,50 %

LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

■ VIREMENT ÉMIS VERS L'ÉTRANGER

Vers l'EEE (*Espace Economique Européen*)

En € d'un montant ≤ 50 000 € et virement SEPA⁽¹⁾ (*quel que soit le montant*)

• Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN 3,10 €

• Frais par virement non automatisable

(*coordonnées bancaires BIC/IBAN manquantes ou erronées*) 33,50 €

Vers l'EEE en € d'un montant > 50 000 € ou en devises quel que soit le montant ou hors EEE (*quels que soient le montant, la devise, ou le pays*)

• Frais par virement automatisable 33,50 €

• Frais par virement non automatisable

(*coordonnées bancaires manquantes ou erronées*) 33,50 €

■ VIREMENT REÇU DE L'ÉTRANGER

En provenance de l'EEE (*Espace Economique Européen*)

En € d'un montant ≤ 50 000 € et virement SEPA⁽¹⁾ (*quel que soit le montant*)

• Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN gratuit

En provenance de l'EEE en € d'un montant > 50 000 € ou en devises quel que soit le montant ou hors EEE (*quels que soient le montant, la devise, ou le pays*)

• Frais par virement (*automatisable ou non automatisable*) 33,50 €

LES CHÈQUES

■ ENCAISSEMENT D'UN CHÈQUE ÉTRANGER⁽²⁾

• commission de service 17,50 €

- chèques en devises : commission de 2% sur le cours pratiqué par notre intermédiaire

• impayé sur chèque tiré sur l'étranger 26,26 €

⁽¹⁾ Voir définition du SEPA page 27.

⁽²⁾ Aux commissions et tarifs ci-dessus, s'ajoutent le cas échéant, la récupération de nos frais (de port, télex, communications téléphoniques...) ainsi que les frais réclamés par nos correspondants.

Les opérations de change

3

■ CHÈQUE ÉTABLI À PARTIR DU CHÉQUIER CLIENT PRÉSENTÉ À L'ENCAISSEMENT PAR UNE BANQUE ÉTRANGÈRE

- dans l'Union Européenne 4,38 €
- hors Union Européenne ou en devise 33,91 €

■ LES DELAIS D'ENCAISSEMENT

Chèque payable à l'étranger

- en SBF "Crédit sauf bonne fin"

Remise de chèque en euros payable dans l'UE :

fonds disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet par le client (*sous réserve d'un bordereau de remise valide*).

Remise de chèque en euros ou devises payable hors UE :

fonds disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet par le client (*sous réserve d'un bordereau de remise valide*).

- en CAE "Crédit après encaissement"

Remise de chèque en euros ou en devises payable à l'étranger :

fonds disponibles sur le compte du client dès réception de ceux-ci par la Caisse d'Épargne.



Les Placements

LES PRODUITS D'ÉPARGNE

Livret A - Livret B - Livret Jeune - Livret Développement Durable (ex-CODEVI)	} Taux réglementés ou liés aux conditions de marché
Livret d'Épargne Populaire (LEP)	
Livret d'Épargne Logement (LEL)	
Plan d'Épargne Logement (PEL)	
Plan d'Épargne Populaire (PEP)	
Forfait Libre Épargne incluant (offre groupée de prestations) :	
• La carte Nomade	•
• Libre Service Ecureuil	•
• Direct Ecureuil	•
Cotisation	gratuit

LES OPERATIONS SUR LES PRODUITS D'ÉPARGNE

LA VIE DE VOS COMPTES

Ouverture d'un compte Épargne	gratuit
Relevé de compte Épargne trimestriel ou annuel	gratuit
Relevé de compte Épargne mensuel (prix par trimestre)	3,06 €
Clôture d'un compte Épargne	gratuit
Transfert d'un compte Épargne vers une autre Caisse d'Épargne	gratuit
Transfert d'un compte Épargne vers une autre banque	67,83 €

L'ALIMENTATION DE VOS COMPTES

Versement d'espèces	gratuit
Remise de chèque métropole à l'encaissement	gratuit
Virement reçu	gratuit
Eparfix / Eparplus (Service d'Épargne Automatique)	gratuit

LES OPÉRATIONS SUR VOS COMPTES

Retrait avec livret dans une agence Caisse d'Épargne ⁽¹⁾	gratuit
Retrait - dépannage dans une autre Caisse d'Épargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Épargne domiciliatrice)	4,50 €
Retrait avec accreditif dans une autre Caisse d'Épargne	gratuit
Retrait d'espèces sur compte Épargne au distributeur de billets	gratuit
Délivrance d'un accreditif	gratuit
Délivrance d'un chèque de banque sur compte Épargne ⁽²⁾	15,20 €
Duplicata de livret	12,03 €
Opposition sur livret (perte ou vol, livret de mineur)	12,03 €
Virement occasionnel vers un autre établissement bancaire à partir d'un livret ⁽²⁾	3,10 €
Virement permanent vers un autre établissement bancaire à partir d'un livret ⁽²⁾ (à la mise en place, au renouvellement, ou à la modification)	15,70 €

⁽¹⁾ Gratuit si retrait dans une autre Caisse d'Épargne, dans la limite de 300,00 € par période de 7 jours. ⁽²⁾ Gratuit dans le cas du Livret A.



Les Placements

4

LES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES

LES OPÉRATIONS SUR VOS COMPTES-TITRES :

Frais sur ordre de Bourse France

Ordre passé au guichet	1,50 %
- minimum de perception par ordre	16,83 €
Ordre passé par Direct Ecureuil par téléphone	1,00 %
- minimum de perception par ordre	13,50 €
Ordre passé par Direct Ecureuil par Internet	0,56 %
- minimum de perception par ordre sauf OPCVM (SICAV ou FCP)	10,00 €
Ordre de bourse non exécuté	
• au guichet et par Direct Ecureuil par téléphone	gratuit
• par Direct Ecureuil par Internet	gratuit
Ordre de bourse annulé	
• au guichet et par Direct Ecureuil par téléphone	12,50 €
• par Direct Ecureuil par Internet	gratuit

Frais sur ordre de bourse sur Bourse étrangère

nous consulter

DROITS DE GARDE

Hors valeurs du Groupe Caisse d'Épargne

• Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille au 31/12 ⁽¹⁾	0,25 %
- minimum de perception	35,37 €
- maximum de perception	228,00 €

Valeurs du Groupe Caisse d'Épargne

• Commission forfaitaire	26,84 €
--------------------------	---------

AUTRES PRESTATIONS

Ouverture de compte	gratuit
Souscription d'OPCVM (SICAV ou FCP) Caisse d'Épargne	
Droits d'entrée, frais de gestion	nous consulter
Souscription d'OPCVM (SICAV ou FCP) d'un autre établissement	39,78 €
Souscription d'obligations de la Caisse d'Épargne (marché primaire)	gratuit
Paiement de coupons et dividendes	gratuit
Relevé fiscal annuel	gratuit
Tenue de compte Plan d'Épargne en Action (PEA) sans ligne valeur	28,44 €
Tenue de compte-titres ordinaire sans ligne valeur	28,44 €
Transfert de compte-titres ordinaire dans un autre établissement	109,40 €
Transfert de PEA dans un autre établissement	106,01 €
Transfert de compte-titres ordinaire ou de PEA vers une autre Caisse d'Épargne	gratuit
Opposition sur bon de caisse, bon d'épargne	35,01 €
Frais de clôture de compte-titres (ordinaire ou PEA) en cours d'année	56,89 €
Envoi par courrier - de la valorisation annuelle de portefeuille	gratuit
- de l'avis de paiement de coupon	gratuit

⁽¹⁾ Les valeurs du Groupe Caisse d'Épargne sont exonérées de la commission proportionnelle.

Les Placements

4

Bourse Esprit Ecureuil (BEE)

Service "Abonnement"	gratuit
Service "Prise de Bénéfice"	10,00 €/an
Service "Assurance"	7,00 €/an
Forfait	12,00 €/an

(intégrant les services Abonnement + Prise de Bénéfice + Assurance)

LA GESTION PRIVEE⁽¹⁾

Etude Patrimoniale de 250,00 à 1 500,00 €	sur devis
Déclaration fiscale de 250,00 à 1 500,00 €	sur devis
Autres prestations de 250,00 à 1 500,00 €	sur devis

ASSURANCE-VIE / BONS DE CAPITALISATION

Frais sur versements et frais de gestion	nous consulter
--	----------------

⁽¹⁾ Actes facturés en fonction de la complexité des études



Les assurances et la prévoyance

5

LES ASSURANCES⁽¹⁾

Assurance automobile	nous consulter
Assurance habitation	nous consulter
Garantie des Accidents de la Vie	nous consulter
Protection juridique	nous consulter
Assurance téléphone mobile	nous consulter
Assurance sur épargne	nous consulter

L'ASSURANCE SANTÉ⁽¹⁾

Garanties Santé (complémentaire santé)	nous consulter
--	----------------

LA PRÉVOYANCE DÉCÈS⁽²⁾

Garantie Urgence	nous consulter
Garantie Famille	nous consulter

LA PRÉVOYANCE DÉPENDANCE⁽²⁾

Assistance Vie	nous consulter
----------------	----------------

⁽¹⁾ Contrats de GCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances, distribués par votre Caisse d'Épargne, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias.

⁽²⁾ Contrats de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances, distribués par votre Caisse d'Épargne, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias.



Les services

LES SERVICES À LA PERSONNE

ECUREUIL SÉRÉNITÉ SERVICES :

Abonnement pour l'accès à l'ensemble des prestations	48,00 €/par an ⁽¹⁾
--	-------------------------------

LE SERVICE COFFRE-FORT

Frais annuels de location :

(selon taille du coffre, assurance du contenu jusqu'à 30 489,80 €)

• salles classiques	de 61,40 € à 140,04 €
• salles robotisées	de 78,13 € à 267,98 €
Assurance complémentaire	nous consulter
Dépôt de garantie	268,42 €
Ouverture forcée suite à perte de clefs ou réquisition judiciaire	coût réel

LES OPÉRATIONS JURIDIQUES

Frais sur règlement de succession *(en fonction du montant des avoirs au jour du décès)*

• jusqu'à 1524,99 €	54,00 €
• au-delà de 1524,99 € : 0,50 % des avoirs au jour du décès	
- minimum	82,00 €
- maximum	499,00 €

Frais pour succession non réglée depuis plus d'un an	53,00 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	11,00 €
Frais par saisie attribution, saisie conservatoire	88,00 €
Frais par avis à tiers détenteur	88,00 €
Frais pour opposition administrative	
10 % du montant de la créance due au Trésor Public dans la limite de 85,00 €	

LA RECHERCHE DE DOCUMENTS

Frais de recherche simple d'un document de moins d'un an avec délivrance d'attestation ou photocopie d'un document	13,75 €
Frais de recherche sur document de plus d'un an avec délivrance d'attestation ou photocopie d'un document ou recherche internationale	35,56 €
Frais de photocopie <i>(par photocopie supplémentaire)</i>	2,73 €
Frais de recherche sur opération Carte Bleue, réclamation non fondée	35,00 €
Frais de recherche complexe	sur devis
Frais de photocopie de chèque	8,75 €
Frais de déplacement d'un coursier dans un rayon maximum de 20 kilomètres aller-retour	35,00 €

⁽¹⁾ Réduction ou crédit d'impôts de 50% dans les limites et conditions prévues par les dispositions de la loi des Finances en vigueur.

Les prêts

LES PRÊTS À LA CONSOMMATION

Prêt personnel et crédit objets divers

- frais de dossier (en % du montant emprunté) 1,30 %
- minimum de perception 66,30 €

Prêt étudiant :

- frais de dossier **gratuit**

Assurance D.I.T. (Décès, Invalidité, Incapacité de Travail) nous consulter

Assurance perte d'emploi nous consulter

Les taux des prêts sont susceptibles de varier en fonction des conditions de marché et de l'objet du prêt nous consulter

LES PRÊTS IMMOBILIERS

Prêt sur Compte Epargne Logement

en fonction du taux de la rémunération du compte

Prêt sur Plan Epargne Logement

en fonction de la date d'ouverture du Plan et du taux de rémunération

Pour les autres prêts, les taux sont susceptibles de varier en fonction des conditions de marché et de l'objet du prêt. nous consulter

Frais de dossier (en % du montant emprunté) pour les résidents :

- Prêt Primo / Tactimo inférieur ou égal à 152 449,02 € 1 %

minimum de perception 210,00 €

maximum de perception 1500,00 €

- Prêt Primo / Tactimo supérieur à 152 449,02 € 1 %

- Prêt Conventionné 0,50 %

minimum de perception 81,83 €

maximum de perception 654,73 €

- Prêt PAS (Prêt Accession Sociale) 0,50 %

minimum de perception 210,00 €

maximum de perception 500,00 €

- Prêt Epargne Logement (Livret ou Plan) pas de frais de dossier

Frais de dossier (en % du montant emprunté) pour les non résidents 1 %

minimum de perception 821,37 €

maximum de perception 2469,49 €

Assurance D.I.T. (Décès, Invalidité, Incapacité de travail) nous consulter

Assurance perte d'emploi nous consulter

LES OPERATIONS SUR PRÊTS

AVENANTS

De taux 3 % du CRD⁽¹⁾

De modification Assurance (quotité, taux...)

De modification Garantie (transfert hypothèque ou nantissement)

De changement de nature de Prêt

D'objet (avec ou sans modification des garanties)

De changement de personnes

De désolidarisation

De licitation

De cristallisation de taux

De changement de compte de prélèvement

134,16 €

20,00 €

⁽¹⁾ CRD : Capital Restant Dû.



Les prêts

■ MAINLEVÉES (sur prêt échu ou non échu)

Frais de mainlevée (<i>gage, nantissement, hypothèque, ...</i>)	65,00 €
Frais de demande d'information avant mainlevée	20,00 €
Frais de procuration pour acte de mainlevée	70,00 €
Frais de mainlevée de nantissement interne	70,00 €

■ ATTESTATIONS

Certificat APL	}	17,49 €
Certificat Allocation Logement		
Prêts en cours		
Fin de Prêts		
Fiscale		20,00 €

■ CAUTIONS

Commission pour délivrance de caution bancaire <i>(caution loyer, caution fiscale, ...)</i>	de 1 à 2 %
Minimum de perception	32,50 €
Frais de dossier	1 %

■ DIVERS

Frais de signification	Frais réels
Frais de prise de gage (<i>frais d'enregistrement de gage inclus</i>)	187,89 €
Frais de prise de nantissement	
• Nantissement interne	187,89 €
• Nantissement externe	381,15 €
Frais de moratoire	35,00 €
Frais de délégation assurance	86,20 €
Frais de gestion	10,73 €
Information annuelle des cautions	
• Pour les particuliers	5,20 €
• Pour les Sociétés Civiles Immobilières (SCI)	10,73 €
Rédaction d'un tableau d'amortissement <i>(hors modification contractuelle sur prêt Primo)</i>	18,00 €
Simulation de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif	20,66 €
Modulation d'échéances	gratuit
Report d'échéances	gratuit
Lettre d'accord de principe	gratuit



La Banque à distance

8

DIRECT ECUREUIL

INTERNET

Abonnement à des services de Banque à Distance

Service de consultation et de gestion de comptes par Internet

www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

- | | |
|--|---------|
| • Abonnement mensuel dans le cadre d'un Forfait Satellis | gratuit |
| • Abonnement mensuel hors Forfait Satellis | 0,50 € |
| • Coût mensuel supplémentaire de l'option Net Bourse | 1,00 € |
| Rédition de code télématique | gratuit |

TELEPHONE - ACCUEIL AGENCE 0,15 €/mn⁽²⁾

TELEPHONE - TELECONSEILLER.....

Service de Banque par téléphone	Abonnement gratuit
au 08 92 68 83 06 (facturation à l'utilisation)	0,34 €/mn ⁽²⁾

TELEPHONE - SERVEUR VOCAL.....

Service de consultation de comptes par téléphone	Abonnement gratuit
24h/24 et 7j/7 au 08 92 68 83 06 (facturation à l'utilisation)	0,34 €/mn ⁽²⁾

MINITEL.....

Service de consultation et de gestion de comptes (hors passage d'ordre de bourse)	Abonnement gratuit
par Minitel 3616 ECUSUD (facturation à l'utilisation)	0,21 €/mn ⁽²⁾

ALERTECUREUIL (service d'alerte par SMS).....

Frais d'abonnement au service	2,50 €/mois
-------------------------------	-------------

⁽¹⁾ Communication selon les conditions de votre fournisseur d'accès Internet.

⁽²⁾ Prix pour une minute de communication, selon tarification en vigueur au 01/10/08 (depuis un poste fixe en France métropolitaine).

CONSEILS UTILES

En cas de perte ou de vol de votre carte, appelez immédiatement le centre d'opposition Caisse d'Epargne 24h/24 et 7j/7 :

depuis la France Métropolitaine

le **0 825 39 39 39**

depuis les DOM

le **01 43 22 69 09**

depuis les TOM ou l'Étranger

le **33 1 43 22 69 09**

Important : confirmez dans les plus brefs délais la perte ou le vol au guichet de votre agence habituelle.



La Caisse d'Épargne Côte d'Azur à votre service

9

■ **Votre ouverture de compte**

Elle est gratuite : vous choisissez l'agence la plus pratique pour vous.

■ **Votre accès à l'ensemble des agences de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur**

Vous effectuez, sous certaines conditions, vos opérations dont vos retraits et vos dépôts gratuitement dans l'agence Caisse d'Épargne Côte d'Azur de votre choix.

■ **Votre changement d'adresse, vos relevés d'identité bancaire (RICE)**

- Modification gratuite de votre adresse.
- Impression gratuite de relevés d'identité bancaire.

■ **Votre transfert de compte dans une autre agence de la Caisse d'Épargne Côte d'Azur**

Vous déménagez, changez de lieu de travail : le transfert de vos comptes est effectué gratuitement.

■ **Votre relevé de compte mensuel multiproduits**

Vous recevez mensuellement et gratuitement votre relevé de compte courant mais également le relevé de vos comptes épargne.

■ **Votre accès au Libre Service Ecureuil**

Votre compte-chèques et vos comptes épargne sont disponibles à partir des distributeurs de billets de la Caisse d'Épargne. Vous effectuez des retraits et des virements gratuitement.

Vous pouvez également consulter les dernières opérations de votre compte-chèques gratuitement.

■ **Votre service d'épargne automatique**

(service *EPARFIX-EPARPLUS*) Épargnez sans y penser grâce à la mise en place gratuite de virements automatiques sur vos comptes épargne.

■ **Votre accès à la Banque à distance, par téléphone, Minitel**

Vous consultez vos comptes, effectuez des virements ou bénéficiez des conseils de nos téléconseillers gratuitement (*hors Internet et hors coût des communications*).

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur à votre service

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte :
Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation.

C'est à elle que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

En cas de désaccord sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation à :

Service Relations Clientèle

L'Arénas, 455 Promenade des Anglais

B.P. 3297 - 06205 Nice Cedex 3

Tél. : 04 93 18 40 00⁽¹⁾

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par écrit :

Monsieur le Médiateur du Groupe Caisse d'Épargne

TSA 10170 - 75665 Paris Cedex 14

Le médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

(1) Prix d'un appel local (depuis un poste fixe en France métropolitaine).

Lexique des termes utilisés

(définitions non contractuelles données à titre indicatif)

■ **Chèque** : moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte-chèques de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

■ **Chèque de banque** : chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

■ **Coordonnées bancaires** : Le RICE (*Relevé d'Identité Caisse d'Epargne*) ou RIB (*Relevé d'Identité Bancaire*) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Le BIC (*Bank Identifier Code*) et l'IBAN (*International Bank Account Number*) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international (*et notamment européen dans le cas de l'IBAN*). Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

■ **Dates de valeur** : La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (*agios*). La date de l'opération et la date de valeur peuvent donc être différentes.

Ainsi par exemple : si vous remettez des espèces sur votre compte de dépôt au guichet de votre agence, votre compte sera crédité le jour même (*J*).

Si vous remettez un chèque à votre agence, celui-ci sera crédité sur votre compte de dépôt 2 jours après la remise (*J + 2*), ce différé étant lié aux délais techniques pour le traitement de l'opération.

■ **E.E.E. (Espace Economique Européen)** : pays membres de l'U.E. (*Union Européenne*) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

■ **Incidents de fonctionnement** : frais consécutifs à une provision insuffisante sur votre compte de dépôt. Avec les moyens de paiement dont vous disposez éventuellement, vous pouvez régler un achat ou une facture par chèque, par carte ou par prélèvement sur votre compte de dépôt. Dès lors, votre compte doit être suffisamment provisionné pour honorer les chèques ou les paiements qui se présentent au débit de votre compte. A défaut d'autorisation de découvert ou en cas de dépassement de votre plafond d'autorisation, votre solde se retrouvera automatiquement en position débitrice irrégulière. Votre agence devra alors prendre une décision face à ce débit irrégulier soit en acceptant le paiement à titre exceptionnel soit en le refusant. Cette décision se fait au cas par cas en fonction de la situation de votre (*vos*) compte(s) et du montant concerné. Compte tenu du

Lexique des termes utilisés

(définitions non contractuelles données à titre indicatif)

coût de gestion supplémentaire entraîné par cette irrégularité, vous supporterez des frais plus ou moins importants en l'occurrence une commission d'intervention en cas d'acceptation d'un paiement insuffisamment provisionné ou des frais de rejet facturés par votre établissement bancaire (*frais par prélèvement impayé, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision*).

De plus, le rejet d'un chèque sans provision entraîne une interdiction d'émettre des chèques sur tous les comptes détenus dans toutes les banques pour une durée de 5 ans. Il est possible de régulariser sa situation à tout moment durant cette période mais vous risquez alors d'avoir à supporter des frais supplémentaires (*"pénalités libératoires" payables au Trésor Public*).

■ **Intérêts débiteurs** : Somme due à la banque lorsqu'un compte présente un solde négatif pendant un ou plusieurs jours. Le calcul de cette somme tient compte des dates de valeur.

■ **Intérêts créditeurs** : Somme due au client au titre de ses comptes rémunérés ou de ses placements. Le calcul de cette somme tient compte des dates de valeur.

■ **O.P.C.V.M.** : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Immobilières comprenant deux familles juridiques distinctes : les FCP et les SICAV.

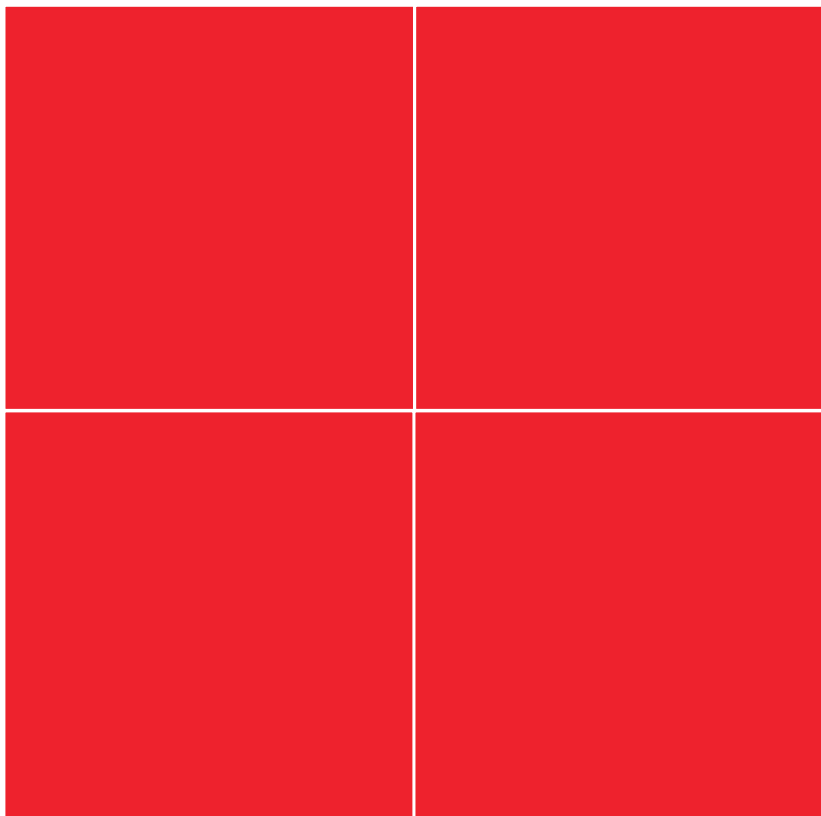
■ **S.E.P.A.** : (*Single Euro Payments Area*) : espace unique de paiement en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse.

■ **Taux de l'usure** : L'ensemble des éléments servant à la détermination du TEG ne peut dépasser le taux de l'usure (*article L. 313-3 du Code de la Consommation*). «Constitue un prêt usuraire tout prêt conventionnel consenti à un TEG qui excède au moment où il est consenti, de plus d'un tiers le taux effectif moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par les établissements de crédit pour des opérations de même nature comportant des risques analogues». Au début de chaque trimestre civil, un avis du Ministère de l'Economie et des Finances, publié au Journal Officiel indique le taux effectif moyen pratiqué le trimestre précédent pour les différentes opérations de crédit.

■ **TEG** : Le Taux Effectif Global comprend les intérêts, les frais, commissions ou rémunérations de toute nature, directs ou indirects, y compris ceux qui sont payés ou dus à des intermédiaires intervenus de quelque manière que ce soit dans l'octroi du prêt, même si ces frais, commissions ou rémunérations correspondent à des débours réels (*Cf. article L. 313-1 du Code de la Consommation*).

Le TEG est calculé sur l'année civile réelle soit 365 ou 366 jours.

Vous pouvez également consulter le lexique "compte-chèques et cartes" sur le site Caisse d'Epargne www.caisse-epargne.fr



Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier. Capital social 193.791.900 euros - 455, promenade des Anglais, 06200 Nice - 384 402 871 RCS NICE - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199.

Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° 10480 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 128 rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08.

Tel: 04 93 18 40 00 / Fax: 04 93 18 40 40 / www.caisse-epargne.fr



CAISSE D'EPARGNE
COTE D'AZUR

www.caisse-epargne.fr